

SECTION ATHLETISME

Bordeaux, le 23 août 2011

Ami Athlète,

Le renouvellement des licences devant s'effectuer au 1^{er} septembre, nous vous invitons à renvoyer le coupon ci-dessous avant le 25 septembre 2011 dernier délai à l'adresse :

SEBASTIEN BERE
10 BIS CHEMIN DU RENARD
33370 YVRAC

Tout dossier incomplet ou reçu au-delà de cette date ne sera pas pris en considération.

Nous vous rappelons les pièces à fournir en fonction de votre statut :

- ✓ Non sapeur-pompier
- ✓ Sapeur-pompier hors groupement centre

- Bulletin d'adhésion à l'amicale accompagné d'un chèque de 15 € ;
- Bulletin d'adhésion à la section athlétisme accompagné d'un chèque de 10 €.
- Un chèque pour la licence désirée :
 - 25 € pour la licence loisir
 - 90 € pour la licence compétition
- Un certificat médical de moins de 3 mois^(*) portant la mention « pratique de la course à pied en compétition ».

- ✓ Sapeur-pompier du groupement centre
- ✓ Etat Major (anciennement CUBX)
- ✓ Retraité

- Bulletin d'adhésion à l'amicale accompagné d'un chèque de 10 € ;
- Bulletin d'adhésion à la section athlétisme accompagné d'un chèque de 10 €.
- Un certificat médical de moins de 3 mois^(*) portant la mention « pratique de la course à pied en compétition ».

^(*) Tout certificat daté d'avant le 1^{er} juin 2011 sera NON VALABLE.

Concernant la licence compétition, elle est obligatoire pour les championnats de France FFA. Celle-ci sera proposée aux athlètes confirmés qui participeront au championnat de France.

Si les adhérents de la saison 2010/2011 ne veulent pas renouveler leur adhésion, veuillez me laisser un message au numéro 06 70 10 42 94.

Si une commande de tenues devait être faite cette saison, une participation de 20 à 30 € sera demandée à chaque adhérent.

En raison de contraintes de planning, il n'y aura pas d'Assemblée Générale cette année.

Par ailleurs, nous faisons appel à candidatures pour un nouveau secrétaire et un nouveau secrétaire adjoint de la section, en remplacement de Sébastien BERE et Bruno KERMOAL. Merci d'avance.

Cordialement,

La section athlétisme

Sébastien BERE et Bruno KERMOAL